



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Situation au lycée Jean-Renoir de Bondy**

Créteil, le 3 juin 2026

**L'académie de Créteil suit avec la plus grande attention la situation du lycée Jean Renoir, à Bondy. Elle rappelle deux exigences indissociables, le respect de la parole des élèves et la protection de ses personnels, dans le strict cadre du droit.**

Le 4 mai 2026, l'autorité académique a eu connaissance de la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'un enregistrement mettant en cause un personnel de l'établissement pour des propos à caractère raciste. Le recteur a immédiatement demandé au proviseur de réunir les éléments relatifs à ces faits, conformément aux procédures en vigueur. Sur cette base, le personnel concerné a été suspendu à titre conservatoire, afin de permettre un déroulé serein des investigations et dans l'attente de leurs conclusions.

Dans les jours qui ont suivi, deux représentants des services académiques se sont rendus sur place afin d'écouter les élèves et les personnels et de faire la lumière sur les accusations anonymes qui sont multipliées sur les réseaux sociaux. Ces échanges, conduits avec les représentants des élèves et la direction de l'établissement, ont permis de dégager des pistes de travail sur le climat scolaire, qui seront prises en compte.

Afin de recueillir d'éventuels témoignages et d'établir les faits, l'académie a ouvert une adresse de messagerie dédiée, qui demeure accessible. À ce jour, aucun élément n'est venu étayer les accusations anonymes visant plusieurs autres personnels de l'établissement. L'académie poursuit ce travail de vérification avec rigueur et impartialité.

S'agissant des personnels nommément désignés ou identifiables sur les réseaux sociaux, le recteur leur a accordé la protection fonctionnelle. Ces mises en cause publiques ont également donné lieu à un signalement au procureur de la République, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, ainsi qu'à des signalements sur la plateforme Pharos. L'académie est par ailleurs en lien constant avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis pour veiller sur la situation. Les équipes mobiles de sécurité (EMS) de l'académie sont mobilisées sur place depuis le 4 mai et le demeureront aussi longtemps que nécessaire.

Le recteur l'a rappelé aux représentants des personnels, à la direction de l'établissement et aux élus qu'il a reçus : la parole des élèves doit être entendue et aucun propos raciste n'a sa place à l'école. Dans le même temps, aucune mise en cause publique d'agents, a fortiori nominative, ne saurait être admise. Chacun doit faire preuve de mesure et de responsabilité pour que le lycée retrouve le climat nécessaire à la réussite de ses élèves.

**Rectorat de l'académie de Créteil – Service communication**

Contact presse : Marie-Hélène Leclère

T. : 01 57 02 61 82

Marie-Helene.Leclere@ac-creteil.fr